



## Communiqué de presse

**Pour diffusion immédiate**

Agréé par Agrément Canada

### Le CSSS Richelieu-Yamaska atteint les plus hauts standards en obtenant une note de 96 %

**Saint-Hyacinthe, le 11 janvier 2012** – C’est avec une immense fierté que la direction du CSSS Richelieu-Yamaska annonce que l’établissement a obtenu son agrément avec un taux exceptionnel de 96 % de conformité aux normes établies par Agrément Canada. « Avec ces résultats, nous pouvons affirmer que nous avons une culture de qualité et de sécurité bien implantée dans nos pratiques », affirment le président du conseil d’administration, monsieur Jean Lemonde et le directeur général, monsieur Daniel Castonguay.

#### **Des résultats spectaculaires**

Les représentants d’Agrément Canada ont été impressionnés par la qualité de notre organisation. Certains résultats ont d’ailleurs été qualifiés de spectaculaires par ceux-ci.

Parmi les points forts observés, les visiteurs ont noté tout particulièrement :

- la culture de sécurité;
- le souci de la clientèle;
- le cheminement des patients.
- l’utilisation des données probantes;
- la communication;
- la créativité.

Les visiteurs ont également souligné des points culminants qui font le succès du CSSS Richelieu-Yamaska, dont l’implantation du bilan comparatif des médicaments, l’amélioration continue de la qualité et la mobilisation des employés et des médecins.

Rappelons que l’agrément est une démarche d’évaluation en profondeur de tous les processus ainsi qu’une mise à jour de nos pratiques. Au cours de la dernière année, plusieurs équipes ont été mises à contribution pour assurer le suivi des pistes d’amélioration identifiées à la suite des sondages d’amélioration qui ont été effectués auprès de la clientèle et des employés du CSSS.

Il s’agit du deuxième agrément que le CSSS Richelieu-Yamaska obtient depuis que ce processus d’évaluation externe est obligatoire pour tous les établissements de santé au Québec. Le CSSS avait obtenu son premier agrément en 2009 et la prochaine démarche d’agrément s’effectuera dans quatre ans.

- 30 -

Source :

Direction des communications et des relations publiques